

CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 17 mai 2022

Nombre de membres afférents : 18

En exercice : 18 Qui ont pris part à la délibération : 17

Date de la Convocation : 12/05/2022

Date d'affichage : 12/05/2022

L'an deux mil vingt-deux et le dix-sept mai à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire sortant, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Yves COURBIS, Maire.

Présents : Yves COURBIS- Jean- Michel GAMORE- Christophe GRANGER- Laure DUCHAMP - GAUTHIER Laurent- Véronique AUGIZEAU- Alexandra CHABANIS- David MAGNET- Joël MALIGNIER- Nathalie MARECHAL - Marylin MOUTET- Daniel PEYROL- Céline POIRRIER- Aurélie SYLVESTRE- Patrice TETARD.

Excusés : Mylène DELORME (pouvoir donné à Laurent GAUTHIER)- Jean-Luc MONTAGNER (pouvoir donné à Joël MALIGNIER)- Alexandra CHABANIS (pouvoir donné à Marylin MOUTET)- Jean GRANGER

Daniel PEYROL a été nommé secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

Délibération 2022-052 : Autorisation de signer un contrat de prêt à usage entre la Commune et M. Sarraco pour l'exploitation de terres agricoles situées sur la Commune de Réauville

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande d'un agriculteur de bénéficier d'un contrat de prêt à usage pour des terres agricoles appartenant à la Commune d'Allan, mais situées sur la Commune de Réauville, pour une année « culturale ».

Il s'agit pour le Conseil Municipal d'autoriser la signature du contrat afin de permettre la mise à disposition gratuite des parcelles cadastrées : F316, F317, F318, F319, F320 et F321 par la Commune ainsi que l'exploitation du terrain pour des cultures non pérennes.

**AUTORISE** le prêt des terrains agricoles à titre gratuit.

**DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs au prêt des parcelles susmentionnées

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

  
Yves COURBIS

Maire

